



District Haute-Garonne de Football



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du 21 mai 2019

Présents : BAILLET Philippe – DESSENS Maurice – MAURY Philippe – MONTARIOL Gérard – NARDARI YVES – REAVAILLE Geneviève – VETTOREL Gervais

Excusé : GIUSEPPIN Richard – PAPPAGIOLA Jean-Claude – RAMPON Bernard

Invité : FEVRE Loïc

Le bureau est présidé par Maurice Dessens.

Ordre du Jour :

Proposition de tarif 2019/2020.

Engagements

Amendes financières

Amendes disciplinaires

Présentation du budget prévisionnel 2019/2020.

Présentation des modifications des Règlements.

Point financier.

Questions diverses.

Proposition de tarif 2019/2020.

Avant la présentation du budget, un point est fait des tarifs à envisager pour la saison prochaine et qui seront proposés au Comité de Direction.

➤ Engagements :

D'une manière générale, il n'y a pas d'augmentation sauf :

- La cotisation obligatoire pour les clubs libres arrondie à 175 € (6 pour et 1 contre)
- La cotisation obligatoire pour les clubs exclusivement féminins mise au même niveau que les clubs exclusivement jeunes à savoir 60 € (vote à l'unanimité)
- L'engagement en U6 mis au même niveau que les U7 à savoir 25 € (vote à l'unanimité)
- L'engagement pour les clubs en foot entreprise arrondi à 160 € € (vote à l'unanimité)

En féminines, il est créé un engagement pour les U15F et U18F en foot à 8 à 25 €.

En jeunes, compte tenu de l'organisation par année d'âge, une coupe est créé par catégorie mais les coupes "réserves" sont supprimées.

➤ Amendes financières :

Comme pour les engagements, il n'y a que trois modifications votées à l'unanimité :

- Non utilisation de la FMI portée à 50 €.
- Tournoi non déclaré ou déclaré tardivement porté à 50 €
- Suppression des frais d'organisation pour forfait visiteur

Compte-tenu des remontées de la commission du football d'animation qui constate une détérioration dans la tenue des feuilles de match et un nombre de forfaits en forte augmentation, après discussion, il est décidé les amendes suivantes :

- Feuille de match incomplète : 15 € appliquée à chaque club fautif (Sur les feuilles de match seront précisées les indications obligatoires)
- Forfait sur plateau U10, U11, U12 et U13 : 25 € au 3^{ème} forfait.

➤ **Amendes disciplinaires :**

Il n'est pas proposé de modification.

Présentation du budget prévisionnel 2019/2020.

Geneviève Réavaille, Trésorière, présente le budget prévisionnel pour la saison prochaine établi sur un montant global de même niveau que la saison précédente.

Elle détaille les divers postes en évolution permettant ainsi au bureau d'orienter la politique budgétaire du district.

En charges :

En achats non stockés Il est rajouté les équipements d'arbitres fournis aux nouveaux arbitres lors de leur remise d'écusson.

Du fait de la dotation Nike, le remplacement des tenues pour les sélections étant quasi terminé, le poste des récompenses sportives a été diminué.

Le poste "locations" a été décomposé entre "salles", "terrains" véhicules" pour mettre en évidence le cout que représente chacun de ces postes.

Les travaux d'entretien ont été provisionnés à 15 000 € car il va être nécessaire d'intervenir sur la toiture du siège.

Une ligne budgétaire de 10 000 € a été créée en honoraires divers pour les études préliminaires d'un nouveau siège plus central.

Les frais d'affranchissement et de ramassage du courrier sont en baisse venant compenser en partie la fibre.

Du fait du transfert des formations sur la ligue, les stages et repas stages ont été positionnés à zéro.

Conformément à la décision du Comité de Direction de doter les classes de "foot étude" une provision a été positionnée sur ce poste mais nous sommes en attente des conventions signées avec les collègues.

La masse salariale évolue faiblement par contre les charges sur salaire baissent.

En produits :

Les recettes sont sur les mêmes bases que l'année dernière à l'exception des participations et inscriptions aux stages qui disparaissent du fait du transfert des formations à la ligue. Par contre le poste de mise à disposition du personnel est augmenté pour tenir compte des heures que devront faire les techniciens à la ligue en complément des 40 heures de mise à disposition non facturées.

Les engagements ont été réajustés par rapport à ceux de cette saison.

Le bureau valide le budget qui sera présenté au prochain Comité de Direction.

Présentation des modifications des Règlements.

Le secrétaire général donne lecture des modifications des règlements qui seront proposées au Comité de Direction.

Après discussion et ajustement, les modifications sont validées par le bureau.

Point financier.

➤ **Réclamations financières.**

- Club d'Auterive : Demande de remise de l'amende de 100 € pour forfait en coupe.
Décision à l'unanimité : maintien de l'amende ; les motifs évoqués ne pouvant être pris en compte pour déroger aux règlements.
- Suite à la rupture de contrats de service civique en cours de saison, des clubs ont demandé le remboursement partiel de la somme versé en début de saison.
Décision à l'unanimité : non remboursement, la somme réclamée en début de saison étant forfaitaire quelque soit la durée du service civique.

➤ **Clubs absents à l'assemblée générale du 23 novembre 2018**

Les clubs suivant, arrivés en retard, n'ont pas pris part aux votes mais étant présents, il ne leur est pas appliqué l'amende : MONTASTRUC DE SALIES – PUYMAURIN

La liste des clubs absents est ramenée à 34 à savoir : AJFM – A.S.F.A. – A.S.R.S.C – AUTERIVE FUTSAL – BESSIERES BUZET – BOULOC SPORTING FUTSAL – C. O. COTEAUX – CASTELNAU D'ESTRETEFONDS – CAYUN FUTSAL CLUB – ECOLE DE FOOT PERFECTIONNEMENT – FREESCALE – GIROU O. F. C. – J.S. KALÉDONIENNE – J.S.C. TOULOUSE – LALANDE SC – LAUNAGUET FUTSAL CLUB – MATRA – NOE – PIBRAC FUTSAL CLUB – PRADETTES FC – RAMONVILLE – RANGUEIL – RIEUMES F.C. SAVES 31 – ROQUES – SAINT ARAILLE – SAINT JORY – SEILH – SG INTER TOULOUSE – SPORTING CLUB OCCITANIE – T. A. C. – TOULOUSE LALANDE FUTSAL – UNION JEUNES SPORTIFS 31 – US TOULOUSE – VILLENOUVELLE

Questions diverses.

- Les indicateurs de gestion et statistiques du district actualisés au 20 mai 2019 sont remis à chacun et commentés par Loïc Fèvre.
 - La trésorerie reste à un bon niveau.
 - Le nombre de visite du site Internet a légèrement baissé en avril mais reste élevé sur l'année.
 - Le nombre de réserve a fortement baissé depuis 3 ans, par contre les appels sont en hausse sensible.
 - Les cartons jaunes augmentent de 5% et les cartons rouges de 24%
- Les procédures amiables pour récupérer les sommes dues, les clubs de AJ Footballeurs de Mayotte et JS Citoyenne de Toulouse sont mis en recouvrement contentieux auprès de Filaction.

Le Président lève la réunion à 18H00 en remerciant les participants.

Le Président,
Maurice DESSENS

Le Secrétaire Général,
Philippe MAURY